



DE LA PAROLE AUX GESTES

Gouverne démocratique

Etat maître d'œuvre

Services publics et programmes sociaux de qualité

Travailleuses et travailleurs reconnus

Environnement véritablement durable

Système économique équitable

ÉNONCÉ POLITIQUE

DES SYNDICATS MEMBRES DU SECRÉTARIAT INTERSYNDICAL DES SERVICES PUBLICS (CSQ, FIQ, APTS, SFPQ, SPGQ)

La brutale aggravation de la crise financière depuis l'automne 2008 illustre de manière flagrante l'échec du modèle de croissance fondé sur l'hyper consommation, le profit à court terme et la spéculation financière aux dépens de l'économie réelle. Cette crise est avant tout une crise de la justice redistributive qui a défigurée l'économie mondiale. Et l'attention internationale au chevet des institutions financières et des banques occulte de l'écran radar la crise alimentaire qui sévit, l'accélération de la crise environnementale, la poursuite de conflits dévastateurs notamment en Afrique et au Moyen Orient et la nécessaire refonte des institutions internationales.

La diminution du Produit intérieur brut (PIB) et la hausse du chômage qui en découle se font ressentir dans la plupart des pays industrialisés. Pour les travailleuses, les travailleurs et leurs familles, les effets de la crise économique se manifestent par la déréglementation des marchés de l'emploi et la détérioration de leurs conditions de travail. Des études récentes réalisées par des organisations internationales telles que l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et l'Organisation internationale du travail (OIT), ont révélé une chute des salaires et une augmentation des inégalités socio-économiques dans plus des deux tiers des pays membres de l'OCDE.¹

Le Québec n'échappe pas à cette dure réalité. La diminution de la demande provoque un ralentissement de l'économie et fragilise certains secteurs d'activité et des régions entières. Les fermetures d'entreprises se multiplient avec leur lot de licenciements. La crainte de perdre leur emploi, leur maison ou leur droit à la retraite hante de plus en plus de personnes. Devant la diminution de leurs revenus plusieurs n'ont d'autre choix que de limiter leurs dépenses et leurs achats, augmenter le recours au crédit ou encore se résigner à demander de l'aide aux banques alimentaires.

Les travailleuses, les travailleurs et leurs familles, les personnes retraitées ou les sans emploi ne portent aucune responsabilité dans la crise qui sévit actuellement. Et pourtant, ce sont leurs acquis sociaux qui sont menacés. Actuellement, le marché de l'emploi accentue les inégalités entre les femmes et les hommes. Ces derniers craignent d'avoir à payer les dégâts de cette crise afin de renflouer les caisses du gouvernement et conséquemment payer pour les

¹ (Bureau International du Travail), « Rapport mondial sur les salaires 2008-2009 » : Salaire minimum et négociation salariale : vers une cohérence politique », en anglais uniquement, Genève, 2008. B. Atkinson, Anthony, La répartition de salaire dans les pays de L'OCDE, Conférence De Benedetti, mars 2006, (*à valider*)

erreurs des élites financières, économiques et politiques. La cohésion sociale est déjà ébranlée en raison de l'augmentation des inégalités, on ne peut courir le risque de menacer la paix sociale. Aussi, trouver des solutions durables à cette crise représente une priorité pour toutes les travailleuses, tous les travailleurs et leurs familles.

Nous devons inverser le modèle de développement dans lequel nous sommes engagés. Nous devons construire une société fondée sur un véritable développement durable qui favorise le partage de la richesse collective, la solidarité et l'amélioration de l'accès et de la qualité des services publics. C'est la seule manière responsable de définir une société où trouveront leur compte les travailleuses et les travailleurs et leurs familles et pas seulement les élites politiques et économiques.

Les syndicats membres du Secrétariat Intersyndical des Services publics sont là pour rappeler ces principes au gouvernement et l'inciter à agir dans l'intérêt des 300 000 travailleuses et travailleurs du secteur qu'ils représentent, de leurs familles et, plus largement, de l'ensemble de la population québécoise en assurant la viabilité des services publics.

DE LA PAROLE AUX GESTES

Des décisions aussi importantes que celles qui concernent le modèle de développement de la société québécoise ne peuvent se prendre derrière des portes closes entre élites politiques et économiques. La voix des travailleuses et des travailleurs du secteur public et de leurs familles doit s'exprimer, haut et fort, car ce sont pour la plupart des salarié(e)s à bas et à moyen revenu frappés de plein fouet par la crise. Compte tenu de la gravité de la situation, il faut, d'urgence, passer de la parole aux ...

Gouverne démocratique
Etat maître-d'oeuvre
Services publics de qualité et accessibles
Travailleuses et travailleurs reconnu(e)s
Environnement durable
Système économique équitable

Gouverne démocratique

Il ne suffit pas qu'un gouvernement dispose d'une majorité de sièges à l'Assemblée nationale pour que ses orientations, ses moyens d'action et ses politiques publiques soient représentatives de la volonté populaire. En

démocratie, cette volonté populaire doit s'exprimer afin d'orienter la prise de décision de manière à faire contre-poids aux puissants lobbies des secteurs de la finance.

Trop souvent, le gouvernement du Québec s'est retrouvé inféodé aux multinationales et aux monopoles privés qui, de par leur taille et leur force financière, jouissent d'une grande influence. Les politiques de privatisation, la diminution délibérée des services publics au moyen de leur sous-financement, les limites portées aux droits d'accès des usagers par la tarification sont diamétralement opposées au modèle de développement que nous portons. C'est pourquoi :

Les travailleuses et les travailleurs et leurs familles doivent recevoir l'information, complète et pertinente, sur les orientations, les moyens d'action et les politiques publiques mises de l'avant par le gouvernement.

La participation des travailleuses et des travailleurs et de leurs familles dans les processus de consultation et de décision doit être assurée.

La représentation légitime des travailleuses et des travailleurs du secteur public par leurs syndicats doit être reconnue par le gouvernement.

Les pouvoirs de négociation entre les travailleuses et les travailleurs du secteur public et leurs employeurs doivent être rétablis dans le respect des droits syndicaux et des droits qui y sont associés en vertu des normes fondamentales du travail de l'OIT.

Le gouvernement doit rendre des comptes, en toute transparence sur les orientations, les moyens d'action et les interventions mis en œuvre.

État maître-d'oeuvre

Au cours des dix dernières années, l'intervention de l'État s'est modifiée substantiellement. Sa capacité d'intervenir par des législations et des règlements a été assujettie aux règles commerciales afin d'assurer la libre circulation des marchandises et des capitaux dans un contexte de mondialisation de l'économie.

Les récentes évolutions politiques et financières ont démontré la nécessité de l'intervention de l'État. Aux États-Unis et en Europe, l'intervention des États sur les marchés financiers s'est même soldée par des nationalisations. Le Québec ne dispose malheureusement pas de tous les outils pour lui permettre d'intervenir sur tous les plans. Mais, il serait totalement inacceptable qu'il adopte des politiques qui nationalisent les pertes du capital financier sans soutenir les travailleuses, les travailleurs et leurs familles. Par conséquent :

L'État doit assurer l'élaboration et l'application sans contrainte des législations, des règlements et des directives sur le terrain pour le mieux être de la population en général en tenant compte des besoins des travailleuses, des travailleurs et de leurs familles. Les politiques d'assistance aux entreprises pour relancer l'économie doivent être associées d'obligations à moyen et long terme afin que les travailleuses et les travailleurs ne soient pas les otages des restructurations sauvages une fois la crise terminée.

Services publics et programmes sociaux de qualité

Les 300 000 travailleuses et travailleurs du secteur public et leurs familles représentés par les syndicats du Secrétariat Intersyndical des Services Publics ne croient pas en l'inéluctabilité du démantèlement des services publics.

Depuis des années, ils sont confrontés à la réduction des ressources de l'État, à la déréglementation, aux multiples formes de privatisations, à l'introduction de la tarification et au recours de plus en plus fréquent à la sous-traitance, au PPP et à l'achat de main d'œuvre. Conséquence : la société québécoise est en déficit de services universels, accessibles et conçus en fonction de l'intérêt général et non au nom de la rentabilité et du profit.

Cela ne peut plus durer, il faut renverser cette tendance. Les services publics sont de propriété publique puisqu'ils appartiennent à la collectivité. Il faut renforcer les infrastructures et les programmes sociaux qui assurent l'accès à l'éducation et à des soins de santé de qualité, l'égalité des chances et des revenus décentes ainsi que des politiques publiques qui assurent la sécurité des personnes.

L'amélioration de la qualité des infrastructures, des services publics et de leur accès doit être au cœur des politiques publiques.

Une gamme élargie de services publics doit être offerte aux citoyennes et aux citoyens afin de tenir compte des besoins émergents et des nouveaux enjeux sociaux.

Les services publics doivent être dotés de personnel, de budget et de ressources suffisantes dans toutes les régions du Québec afin qu'ils soient accessibles à toutes et tous et de qualité égale sur tout le territoire.

Travailleuses et des travailleurs reconnus

La stagnation des salaires a des effets désastreux sur l'économie. Elle limite le pouvoir d'achat des salarié(e)s qui, voyant leur richesse diminuer, préfèrent limiter leurs dépenses et leurs achats ou encore augmenter leur recours au

crédit. Ce ralentissement économique se solde, à son tour, par des licenciements, de nouvelles compressions dans les salaires et dans les prestations, et l'effondrement des régimes de retraite.

Pour sortir de la crise, il importe de s'assurer que les travailleuses et les travailleurs aient un revenu décent afin de hausser leur niveau de consommation responsable.

Le gouvernement doit poser les conditions pour favoriser la création d'emplois décents.

La protection adéquate contre les organismes prêteurs et les pratiques commerciales agressives qui flouent la population doit être renforcée.

Une croissance équilibrée des salaires réels doit suivre les gains de productivité.

Les plans de retraite doivent rencontrer les objectifs qui ont conduit à leur mise en œuvre à savoir, assurer une pension décente et ce, grâce à une réglementation de leur financement et de bonnes politiques d'investissements.

Environnement véritablement durable

Aux prises avec une crise environnementale qui menace l'avenir de la planète, il y a urgence à mettre en œuvre un nouveau modèle de développement qui subordonne les intérêts économiques aux règles du développement durable.

Au niveau de l'emploi une idée fait son chemin, celle d'un « Green New Deal » soutenue par les Nations Unies et son Programme pour l'Environnement (PNUE) de même que par l'Organisation Internationale du Travail dans le rapport sur les emplois verts.

Ces organisations internationales réclament la mise en œuvre de projets écologiquement responsables qui permettent de créer des emplois tout en assurant la protection de l'environnement. Appliqué au Québec, ce plan permettrait de stimuler la croissance de la demande à court terme et de transformer durablement le modèle de développement actuel dont la présente crise témoigne.

Les projets mis en œuvre, incluant les programmes d'infrastructures et les programmes gouvernementaux, doivent inclure les dimensions associées à la développement véritablement durable s'appuyant sur la réduction des inégalités de revenus, la protection de l'environnement et l'amélioration des services publics.

Système économique équitable

La crise globale nécessite l'adoption de plans de relance conçus pour résoudre les déséquilibres économiques qui sont à l'origine de la crise actuelle. Pour ce faire, une nouvelle approche doit prévaloir en matière de responsabilité fiscale.

Il serait irresponsable, dans la situation économique actuelle, de poursuivre les compressions dans les services publics et d'autoriser des hausses de tarification. Un véritable engagement en faveur du financement public et de services publics de qualité est essentiel.

Revoir les rôles des secteurs public et privé de l'économie doit passer par un financement accru du secteur public, par une fiscalité juste et progressive et de nouveaux engagements en faveur de services publics accessibles et de qualité.

L'heure est à la construction d'un système économique, écologiquement durable, socialement équitable et géopolitiquement équilibré. Ce modèle devra prendre en compte les aspirations du mouvement syndical, du mouvement des femmes ainsi que des autres acteurs de la société civile.

Dorénavant l'heure est aux investissements écologiquement responsables et créateurs d'emplois décents. La croissance devra assurer la protection de l'environnement et ses fruits devront être redistribués afin de réduire le niveau d'inégalités sans précédent que nous connaissons aujourd'hui.

« Nous voulons vivre dans une société [...] qui veillent le bien commun plutôt que le profit, la coopération plutôt que la compétition, l'écologie plutôt que l'économie »². C'est ce que les syndicats membres du Secrétariat intersyndical des services publics veulent rappeler au gouvernement Charest.

² KEMPF, Hervé, *Pour sauver la planète, Sortez du capitalisme*

DE LA PAROLE AUX GESTES : LES PROPOSITIONS

Gouverne démocratique

La gouverne démocratique doit traduire la volonté de l'ensemble de la population et non pas les seuls intérêts des multinationales et des monopoles privés. L'information, la participation et la représentation légitime en constituent le fondement. Le gouvernement doit également rendre des comptes. En conséquence, le SISP réclame :

- ✓ L'instauration de mécanismes de consultations publics transparents, en lieu et place des commissions extraparlimentaires, des commissions parlementaires sur invitation ou à huis clos et des pseudos sondages en ligne;
- ✓ L'adoption du projet de loi 99, Loi modifiant le Code de procédure civile pour prévenir l'utilisation abusive des tribunaux et favoriser le respect de la liberté d'expression et la participation des citoyens aux débats publics, projet de loi mort au feuillet en 2008;
- ✓ La convocation d'une commission parlementaire afin d'étudier le projet de loi 107, Loi modifiant la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire et la Loi sur l'Université du Québec en matière de gouvernance, et le projet de loi 110, Loi modifiant la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel en matière de gouvernance, projets de loi morts au feuillet en 2008;
- ✓ La tenue d'une enquête du Vérificateur général du Québec sur les pratiques des dirigeants de la Caisse de dépôt et de placement du Québec.

État maître d'œuvre

L'État doit demeurer le maître d'œuvre de son intervention et cesser d'être soumis aux règles commerciales et aux marchés financiers. En conséquence, le SISP réclame :

- ✓ Le maintien et le développement de l'expertise professionnelle et technique au sein des ministères et organismes publics;
- ✓ L'abolition de la politique de non-remplacement d'un travailleur sur deux dans la fonction publique du Québec;

Services publics et programmes sociaux de qualité

Le défaut volontaire de ressources, la déréglementation, les privatisations, la sous-traitance, la tarification constituent autant de méthodes utilisées par le gouvernement pour atteindre le déficit de services publics. Il faut renverser cette tendance et améliorer la qualité des infrastructures, offrir une gamme élargie de services publics et les doter de personnel, de budget et de ressources suffisantes. En conséquence, le SISP réclame :

- ✓ L'abandon du recours aux partenariats public-privé, à la sous-traitance, aux ressources externes et à la main-d'œuvre indépendante généralement fournie par des agences de placement pour le développement, la dispensation des services publics ou les projets d'infrastructures;
- ✓ L'abrogation de la Loi 33 et de sa réglementation ainsi que le maintien de l'étanchéité de la pratique médicale afin d'éviter la mise en place d'un système de santé privé parallèle;
- ✓ L'amélioration de la disponibilité et du financement public des soins à domicile.

Travailleuses et travailleurs reconnus

En période de crise financière et économique, les emplois, les salaires et les régimes de retraite des travailleuses et des travailleurs doivent être protégés. En conséquence, le SISP réclame :

- ✓ Le respect des droits syndicaux particulièrement le droit de se syndiquer et celui de négocier;
- ✓ L'adoption d'une politique permettant la dénonciation publique d'actes répréhensibles pour protéger les travailleuses et les travailleurs des secteurs public et parapublic témoins de fraudes, de malversations, de gaspillages ou de tout autre geste susceptible de nuire à l'intérêt public;
- ✓ La hausse du salaire minimum à 10,43 dollars de l'heure;
- ✓ L'application aux secteurs non-prioritaires des mécanismes de prévention prévus à la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST) et l'élargissement des protections prévues à la Loi à l'ensemble des travailleuses et des travailleurs présents sur le territoire québécois.

Environnement véritablement durable

La mise en œuvre d'un nouveau modèle de développement s'impose. Un « Green New Deal » qui allie création d'emplois et protection de l'environnement fait son chemin. Les projets, tout en réduisant les inégalités de revenus, la protection de l'environnement et l'amélioration des services publics, doivent inclure un développement véritablement durable. En conséquence, le SISP réclame :

- ✓ Le respect intégral de la Loi sur la qualité de l'environnement lors de la mise en œuvre de projets d'infrastructures;
- ✓ Une gestion gouvernementale responsable de l'eau dans une perspective de santé publique, de développement durable et de souveraineté;
- ✓ L'instauration de modèles de certification de produits et de services écoresponsables entièrement élaborés, appliqués et contrôlés par le secteur public.

Système économique équitable

Les plans de relance à être adoptés pour contrer la crise financière et économique doivent assurer un financement accru du secteur public, une fiscalité juste et progressive qui assure la redistribution de la richesse afin de réduire les inégalités et des engagements fermes en faveur de services publics accessibles et de qualité. En conséquence, le SISP réclame :

- ✓ La mise en œuvre des mesures proposées lors des consultations prébudgétaires et qui visent à soutenir et à réorienter l'économie, à soutenir les personnes affectées par la crise et à poursuivre le développement des services publics et des programmes sociaux;
- ✓ La mise en œuvre d'un véritable plan de lutte contre la pauvreté;
- ✓ L'amélioration de la progressivité du régime d'imposition québécois.